



LYCÉE MÉDITERRANÉEN

AUTORISATION DES PARENTS POUR LES SORTIES

Nous soussignons :

Père

Nom et prénom du père de l'élève :		C.N.I. :	Téléphone :
.....
Adresse :		

Et

Mère

Nom et prénom de la mère de l'élève :		C.N.I. :	Téléphone :
.....
Adresse :		

Ou

Responsable légal de l'élève

Nom et prénom responsable légal de l'élève :		C.N.I. :	Téléphone :
.....
Adresse :		

Exerçant l'autorité parentale sur l'enfant

Nom et prénom de l'élève :

C.N.I. de l'élève :





LYCÉE MÉDITERRANÉEN

Inscrit(e) pour l'année scolaire :

- En 1^{ère} année MPSI
 En 2^{ème} année MP

Autorise ma fille ou mon fils durant toute sa scolarité au Lycée Méditerranéen LYMED, à :

Sortir seul(e) ou en groupe en dehors des heures de cours, pour toute raison personnelle, à condition de regagner le Lycée Méditerranéen LYMED avant 19 heures en semaine et 21 heures le samedi et le dimanche, exceptionnellement sur autorisation de l'administration à passer la nuit du samedi au dimanche à l'extérieur de l'établissement. Dans tous les cas, toute sortie doit être signalée à l'administration.

Participer aux déplacements scolaires (voyages, sorties, compétitions, concentrations...) proposés par l'administration du Lycée Méditerranéen LYMED au profit des élèves, au Maroc ou à l'étranger.

NB : L'administration du Lycée Méditerranéen LYMED rappelle que ce dernier n'est tenu responsable qu'au sein de l'espace de l'établissement LYMED, excepté pour les déplacements scolaires organisés par l'administration du Lycée LYMED où l'élève est sous la responsabilité de l'établissement.

Je déclare avoir pris connaissance des dispositions relatives au règlement intérieur du Lycée Méditerranéen LYMED.

Signature(s) d'une ou des deux personnes exerçant l'autorité parentale sur l'élève :

Date :

Signature légalisée du père
(Précédée de la mention Lu et approuvé)

Signature légalisée de la mère
(Précédée de la mention Lu et approuvé)

ou

Signature légalisée du responsable légal
(Précédée de la mention Lu et approuvé)

